

OFFRE D'EMPLOI CDI ORTHOPHONISTE (H/F) A TEMPS PARTIEL AU SEIN DU CMPP DU JURA

CONTEXTE

Le CMPP du Jura est géré par l'UGECAM/BFC. Il est de ce fait un établissement de la Sécurité Sociale.

Le CMPP du Jura est agréé pour l'accueil et la prise en charge d'enfants de 0 à 20 ans. Ses équipes sont pluridisciplinaires, composées de médecins, psychologues et psychothérapeutes, orthophonistes, psychomotriciennes, psychopédagogue... Le travail en équipe est un élément essentiel qui est au cœur de la prise en charge au CMPP.

Le CMPP du Jura est organisé en quatre sites : LONS-le-SAUNIER, DOLE, CHAMPAGNOLE et SAINT-CLAUDE.

Il recrute :

- un ou une orthophoniste en CDI à temps partiel (0.5 ETP) pour l'antenne de LONS-le-SAUNIER.
Des temps complémentaires sont possibles chez certains de nos partenaires.

FINALITE :

Dans le cadre du projet d'établissement, dans le respect des règles déontologiques et professionnelles :

- assurer sur prescription médicale des actes de rééducation afin de prévenir, évaluer, prendre en charge les troubles de la voix, de l'articulation, de la parole, les troubles associés à la compréhension du langage oral ou écrit et à son expression ainsi que les troubles de la déglutition,

- concourir au sein d'une équipe pluridisciplinaire à mettre en sens les comportements des personnes accueillies et les pratiques professionnelles.

MISSIONS/ACTIVITES PRINCIPALES :

- recueillir les données par entretien avec la personne accueillie et son entourage,
- réaliser le bilan orthophonique comprenant le diagnostic, les objectifs et le plan de rééducation,
- réaliser des actes d'orthophonie individuels ou en groupe,
- informer et conseiller l'entourage proche de la personne accueillie,
- rédiger les actes de rééducation réalisés dans le dossier patient unique,
- informer, conseiller, intervenir auprès de l'équipe pluridisciplinaire et lui transmettre les informations écrites et orales,
- rédiger un bilan orthophonique final et transmettre si nécessaire à l'orthophoniste libéral,
- accueillir et assurer l'encadrement pédagogique des étudiants et des stagiaires,
- enregistrer les données filées à l'activité,
- développer des actions d'éducation thérapeutiques s'adaptant à son public et dans le cadre des bonnes pratiques professionnelles,
- contribuer au développement de la qualité.

PROFIL RECHERCHE :

Savoirs :

- connaître tous les champs liés à l'orthophonie et s'y référer,
- connaître la psycho-sociologie du handicap et l'appliquer,
- connaître et respecter les droits de la personne accueillie et de sa famille,
- connaître et respecter les protocoles de prise en charge de la personne accueillie,
- connaître les disciplines médicales et scientifiques du domaine d'activité et s'y référer,
- connaître et respecter les règles du secret professionnel liées à son activité.

Savoir-faire :

- évaluer les capacités et diagnostiquer un trouble ou une pathologie en réalisant et interprétant des tests et en analysant la plainte de la personne accueillie,
- évaluer le besoin d'investigations complémentaires,
- élaborer les objectifs et les axes de rééducation,
- choisir les techniques de rééducation et de communication les plus adaptées au trouble et à la pathologie, la personnalité, l'âge et l'origine sociale de la personne accueillie,
- créer une relation de confiance avec la personne accueillie et son entourage,
- rédiger et argumenter un compte rendu de bilan et de rééducation,
- animer un groupe de personnes accueillies,
- évaluer la qualité des pratiques et des résultats des actions d'orthophonie avec la collaboration de la personne accueillie, de son entourage et des professionnels de santé,
- éduquer la personne accueillie et son entourage en vue d'une démarche d'autonomisation,
- alerter en cas de détection de comportements maltraitants sur la personne accueillie,
- valoriser son expérience et ses capacités en contribuant à l'élaboration du projet de service.

Savoir-faire relationnel :

- être à l'écoute de la personne accueillie et de son entourage,
- justifier, argumenter, présenter et expliquer les moyens mis en œuvre ainsi que la finalité de la prise en charge,
- travailler en équipe pluridisciplinaire,
- évaluer ses pratiques professionnelles afin d'optimiser son activité,
- planifier et organiser les activités en collaboration avec les autres membres de l'équipe soignante.

Formation :

- Certificat de capacité d'orthophonie.
- Equivalence européenne possible.

Textes de référence :

- Décret n° 2002-721 du 2 mai 2002 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'orthophoniste.

Rémunération :

- Niveau 6 / Coefficient 300 (grille personnel soignant).

- Salaire brut annuel : 15 462.16 € (sur 14 mois) pour

- Reprise d'ancienneté selon négociation.

Date limite des dépôts de candidatures : 10 septembre 2018

Date de prise de poste :

Poste à pourvoir en CDI à compter du **1er octobre 2018**.

Contact :

Madame Christine RAGEOT - Directrice
christine.rageot@ugecam.assurance-maladie.fr